



AVIS D'INSCRIPTIONS RENTREE SCOLAIRE SEPTEMBRE 2018

Les inscriptions scolaires se feront en Mairie du **1^{er} Mars au 20 Avril 2018**,

Se munir des pièces suivantes :

- Fiche de renseignement à venir chercher au préalable en mairie de Châteauneuf-en-Thymerais ou à télécharger sur le site internet : www.chateauneuf-en-thymerais.fr

Accompagnée des photocopies ci-dessous :

- Livret de famille
- Carnet de santé (pages de vaccinations)
- Justificatif de domicile (**de moins 3 mois aux noms des deux parents**)
- **Le cas échéant**, jugement de divorce ou jugement justifiant de l'autorité parentale
- Certificat de radiation pour les enfants ayant déjà été scolarisé
- Notification d'affectation pour les élèves rentrant en ULIS

*Sont concernés, les enfants entrant en maternelle (**nés en 2015**)
Et tous les enfants de primaire et maternelle arrivant sur la commune.*